

AÎNESSE

(droit d'aïnesse)

Privilège du fils aîné, appelé aussi droit de primogéniture. Dans l'antiquité, le chef de famille, maître absolu, prescrivait sans doute lui-même les partages de sa succession et cette situation de chef de famille devait toujours être léguée au fils aîné.

Cependant la polygamie entraînait fréquemment jalousies, rivalités, querelles, et la loi du Deutéronome (De 21:15-17), destinée à prévenir les abus, établit que le droit d'aïnesse dans les héritages consistait en une portion double, même si l'aîné était fils de la « femme haïe ».

Des égards spéciaux étaient dus à l'aîné et le rang d'âge était respecté ([Ge 43:33](#)) ; mais tous les « fils du même père » étant « frères », (cf. [Ge 42:13](#)) aucun d'eux ne pouvait en exclure un autre de l'héritage, fût-ce le fils d'une courtisane : et c'est pour priver Jephté de ce droit que ses frères le chassèrent par la force ([Jug 11:1](#) et suivants). Il semble bien en effet que la règle subît de nombreuses exceptions : Ruben, fils de la femme la moins aimée ([Ge 29:31](#) et suivant), reçut bien régulièrement le droit d'aïnesse et ne le perdit que par ses fautes ([Ge 49:3, 1Ch 5:1](#)), et c'est volontairement qu'Ésaü l'abandonnera ([Ge 25:29-34, Heb 12:16](#)) ; mais ce dernier renversement du droit avait été prédit dès sa naissance ([Ge 25:23](#)) et il se plaindra d'avoir été joué par Jacob ([Ge 27:36](#)) ; contrairement au principe, l'aîné d'Abraham, Ismaël, avait été totalement exclu de l'héritage ([Ge 21:10](#)) ; plus tard encore, des cadets supplantèrent leurs aînés : Éphraïm ([Ge 48:12-20](#)), Salomon (1Ro 1), Simri ([1Ch 26:10](#)), etc.

Des mesures particulières sont fixées dans [No 27:1-11 36:1-12](#) pour l'héritage de certaines filles, dans De 25:5,10 pour le droit de mariage des veuves sans enfants (voir Famille). Le droit d'aïnesse pour la succession au trône semble établi par [2Ch 21:3](#), mais ce texte est très tardif. La législation sacerdotale repose sur la consécration des premiers-nés ; voir ([No 3](#) : et suivants, etc.) Premier-né.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

8 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com